

# L'emploi accompagné en Loire-Atlantique

Un soutien individualisé et  
continu pour vos salariés  
ou futurs collaborateurs



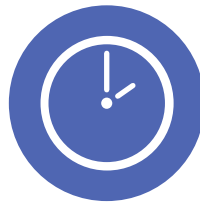


## Loi sur la modernisation du dialogue social

L'Emploi Accompagné est un dispositif inclusif, issu de la loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels (art. 52, loi n° 2016-1088 du 8 août 2016) et décret n° 2016-1899 du 27/12/2016)

## Un accompagnement sur mesure SANS LIMITE DANS LE TEMPS

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui **pour les employeurs et pour les personnes** en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de sécuriser l'emploi durable sur le marché du travail. Il vous aide à mettre en place les conditions de réussite pour l'insertion et le maintien des personnes.



## Ce dispositif présente 3 évolutions majeures

1. Il garantit à l'employeur un suivi **sans limite de temps**.
2. Il bénéficie à la personne en situation de handicap tout au long de son parcours professionnel (de sa recherche à son intégration).
3. Il associe l'ensemble des acteurs (insertion professionnelle, sanitaire et sociale) pour une mise en cohérence d'un parcours coordonné par une équipe de jobcoachs.

Ils financent ces projets :



## Le Job Coaching ?

- Principe de l'emploi d'abord ! Vers une stratégie dite « place and train » :
  - Double accompagnement : personne en situation de handicap et entreprise
  - Mise en situation professionnelle rapide
  - Étroite articulation avec l'entreprise et les services de soins
  - Forte réactivité des équipes notamment grâce à une bonne connaissance de la culture d'entreprise des job coaches
- Une méthodologie d'accompagnement innovante (méthode IPS « Individual Placement and Support »)

## Nos missions

- Sensibiliser vos collaborateurs au handicap
- Mettre en place de stages de mise en situation professionnelle
- Contribuer à l'analyse du poste de travail et aider à son organisation
- Développer l'autonomie et la prise d'initiatives sur le poste
- Réaliser des bilans réguliers
- Soutenir le montage des dossiers de financement
- ...



# Quel intérêt pour l'entreprise ?

- Évaluer l'adéquation entre la personne et le poste proposé
- Bénéficier des prestations d'accompagnement de jobcoachs, experts du handicap
- Être soutenu pour inclure le handicap dans votre politique RH et sécuriser l'emploi
- S'engager dans une démarche solidaire, une démarche RSE
- Répondre à votre obligation d'emploi

## Emploi accompagné Qui contacter ?

02 51 25 06 46  
[equipe@emploi-accompagne44.fr](mailto:equipe@emploi-accompagne44.fr)

## Un dispositif co-porté par



Passerelle pour l'emploi, un service proposé par l'Adapei 44 qui accompagne vers et dans l'emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap.

[passerellepourlemploi.com](http://passerellepourlemploi.com)



GIRPEH Pays de la Loire, association gestionnaire de Cap emploi 44, est un service dédié aux personnes en situation de handicap et aux employeurs.

[girpeh-asso.fr](http://girpeh-asso.fr)

Le dispositif est membre du Collectif Français de l'Emploi Accompanyé CFEA

